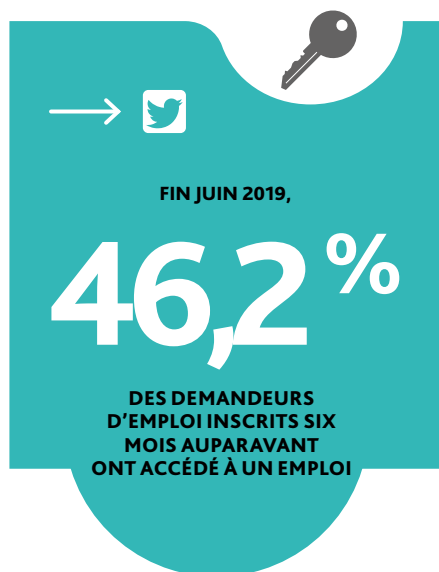


STATISTIQUES ET INDICATEURS



L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN DÉCEMBRE 2018



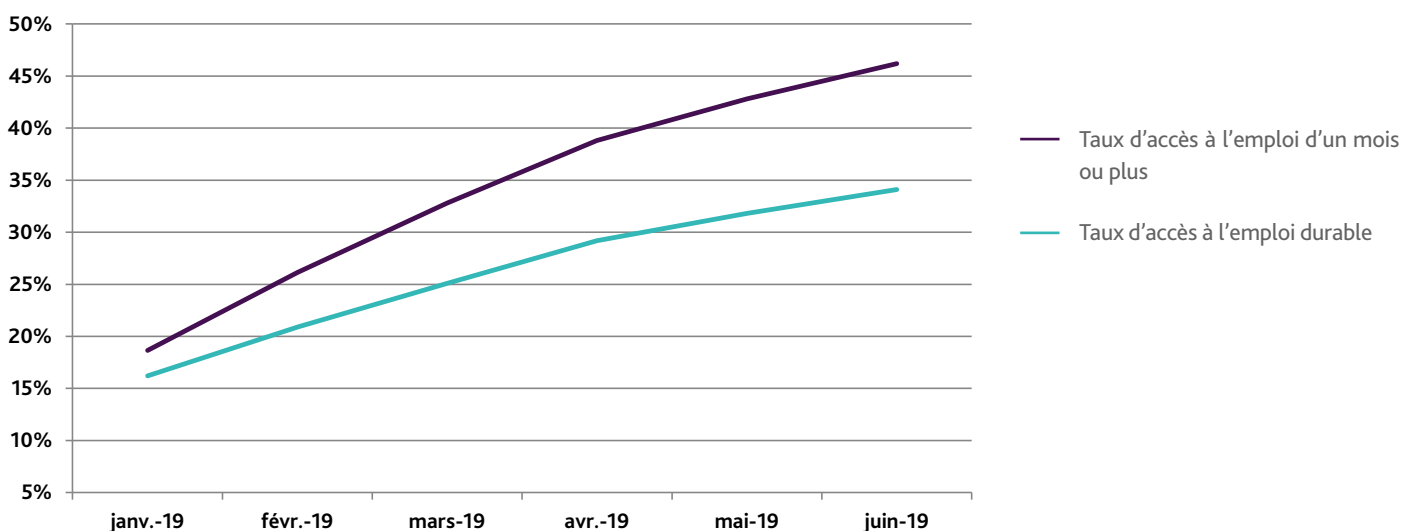
Près de la moitié des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018 ont accédé à un emploi au cours des 6 mois qui ont suivi leur inscription

En décembre 2018, 390 000 demandeurs d'emploi se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi sans qu'ils n'aient été présents le mois précédent. Un mois après l'inscription 18,6% d'entre eux ont eu accès à un emploi d'un mois ou plus. Ce taux d'accès à l'emploi augmente de 7,5 points pour passer à 26,1% le deuxième mois. Puis, l'évolution devient un peu plus lente et se stabilise avec une hausse mensuelle de 4 à 6 points jusqu'au sixième mois [cf. Graphique 1]. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018, 46,2% accèdent à un emploi d'un mois ou plus au cours des 6 mois suivant leur entrée sur les listes.

Un mois après l'inscription, 16% des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018 avaient accédé à un emploi durable (l'emploi durable étant défini comme le fait d'avoir un CDI ou un CDD de 6 mois ou plus). Le taux d'accès à l'emploi durable six mois après l'inscription est de 34 %.

Graphique 1

ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI D'UN MOIS OU PLUS (DONNÉES ADMINISTRATIVES) ET DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE (DONNÉES PANEL)



Source : pour l'accès à l'emploi d'un mois ou plus : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA) ; pour l'accès à l'emploi durable : enquête sur les inscrits à Pôle emploi en décembre 2018.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription

Note de lecture : En janvier 2019, 18,6% des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018 ont eu accès à un emploi ou plus et 16% ont eu accès à un emploi durable

Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent l'inscription décline en fonction de l'âge des demandeurs d'emploi. Ainsi, les plus jeunes obtiennent plus fréquemment un emploi (49,7%) que les demandeurs d'emploi de plus de 55 ans (30,6%). 47,8% des 25-34 ans accèdent à un emploi contre 46,4% des 35-49 ans et 43,4% pour les 50-54 ans [cf. Tableau 1]. L'accès à l'emploi durable, six mois après l'inscription, est légèrement plus fort pour les demandeurs d'emploi âgés entre 25 et 34 ans que pour les jeunes (36% contre 34%). Il décroît ensuite à mesure que l'âge augmente.

Dans la cohorte des inscrits en décembre 2018, les personnes dont le niveau de formation est Bac+2 ont la propension la plus forte à accéder à l'emploi : ils sont 52% à retrouver un travail au cours des 6 mois. Les hauts niveaux de diplôme ont également un taux d'accès à l'emploi plus élevé (49,5% pour les bac+3 et 4 et 49% pour les bac+5 et plus). Les personnes dont le niveau de formation correspond au baccalauréat accèdent à un emploi dans les mêmes proportions, soit 49,6%. Ensuite, les taux d'accès à l'emploi décroissent à mesure que le niveau de formation diminue : il est de 45,5% pour les demandeurs d'emploi ayant un niveau CAP/BEP/Bac pro (45,5%), de 35,2% pour les personnes de niveau collège et de 34,7% pour ceux qui ont un niveau primaire. Les différences sont encore plus marquées pour le taux d'accès à l'emploi durable : presque la moitié des personnes de niveau bac+5 ou plus accèdent à un emploi durable contre moins d'un cinquième des demandeurs d'emploi n'ayant pas atteint le niveau du collège.

48,3% des hommes inscrits en décembre 2018 accèdent à l'emploi à l'emploi au cours des 6 mois qui suivent contre 44,0 % des femmes. Les différences en termes d'accès à l'emploi durable sont moins marquées (1,5 point de différence).

Tableau 1

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI SIX MOIS APRÈS L'INSCRIPTION, DÉCLINAISON PAR PUBLIC

	Taux d'accès à un emploi de 1 mois ou plus	Taux d'accès à l'emploi durable de 6 mois ou plus
Ensemble	46,2%	34,1%
Classe d'âge		
Moins de 25 ans	49,7%	33,9%
De 25 à 34 ans	47,8%	36,2%
De 35 à 49 ans	46,4%	35,3%
De 50 à 54 ans	43,4%	31,7%
55 ans et +	30,6%	21,3%
Niveau de formation atteint		
Bac + 5 et +	49,0%	45,5%
Bac +3 et Bac+4	49,5%	42,3%
Bac + 2	52,0%	39,8%
Bac	49,6%	32,3%
CEP/BEP/Bac pro	45,3%	32,2%
Niveau collège	35,2%	24,0%
Niveau primaire	34,7%	18,1%
Sexe		
Homme	48,3%	34,8%
Femme	44,0%	33,3%
Motif d'inscription		
Licenciement	37,1%	35,0%
Démission	59,6%	40,2%
Fin de CDD/miission d'intérim	53,9%	34,9%
Fin d'études et primo arrivant	32,6%	32,1%
Autre (fin de congé, formation...)	42,1%	29,0%

Source : pour l'accès à l'emploi d'un mois ou plus : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA) ; pour l'accès à l'emploi durable : enquête sur les inscrits à Pôle emploi en décembre 2018.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription.

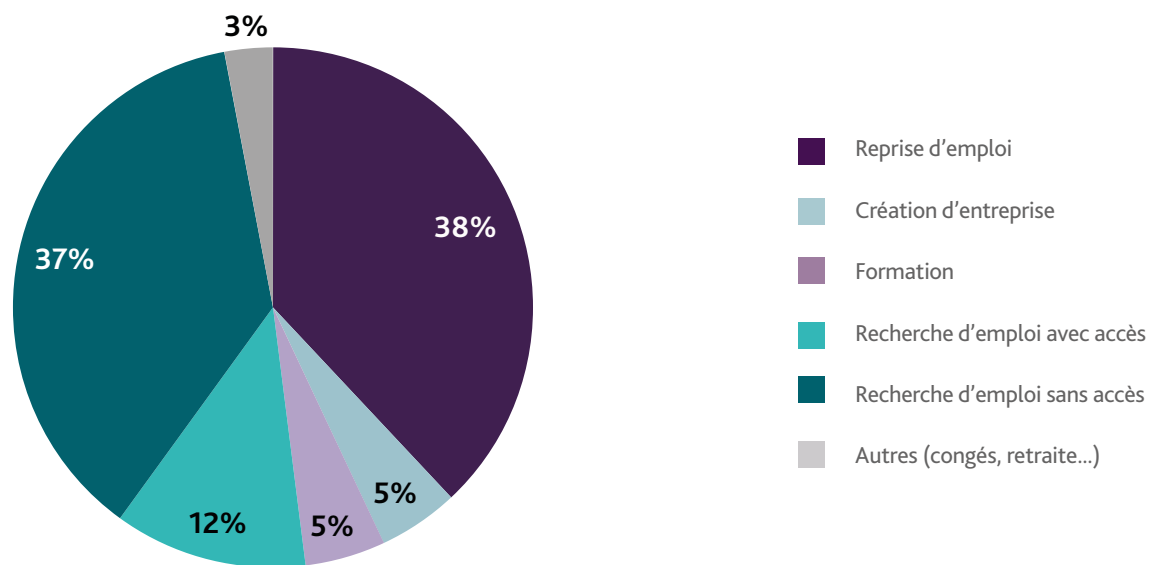
Plus de quatre demandeurs d'emploi sur dix occupent un emploi, six mois après leur inscription

Les résultats précédents portaient sur l'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent l'inscription, que le demandeur d'emploi soit ou non en emploi en juin 2019. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018, plus de quatre sur dix (43%), [cf. Graphique 2]) occupent un emploi six mois après leur inscription : 38% ont repris une activité salariée et 5% ont créé leur entreprise, 49% sont en recherche d'emploi, 5% sont en formation et 3% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

Parmi les demandeurs d'emploi ayant retrouvé une activité salariée, les trois quarts occupent un emploi à temps plein.

Graphique 2

SITUATION SIX MOIS APRÈS L'INSCRIPTION



Source : enquête sur les inscrits à Pôle emploi en décembre 2018.

Les demandeurs d'emploi ayant les taux de retour à l'emploi les plus élevés sont les plus jeunes (avec des taux de 46% pour les moins de 25 ans contre 24% pour les 55 ans et plus, [cf. Tableau 2]), les hommes (45% contre 40% pour les femmes), les plus qualifiés (46% pour les ouvriers qualifiés contre 39% pour les ouvriers non qualifiés), les plus diplômés (50% pour les bac +5 et plus contre 31% pour ceux ayant un niveau inférieur au bac), ceux ayant un passé riche en expériences professionnelles (48% pour ceux ayant exercé plusieurs emplois sans interruptions contre 24% pour ceux n'ayant jamais travaillé) et ceux dont le motif d'inscription est une démission (49% contre 38% pour un licenciement).

La part de l'emploi durable parmi les personnes en emploi 6 mois après l'inscription est de 67%. Cette part est moins élevée pour les jeunes alors que le taux de retour à l'emploi est globalement plus élevé. Elle est également plus élevée pour les femmes, alors que leur taux d'accès est plus faible. Cette part décroît à mesure que le niveau de formation décroît, comme ce qui s'observe pour le taux de retour.

Tableau 2

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI ET PART DE L'EMPLOI DURABLE 6 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

	Part des personnes en emploi 6 mois après l'inscription	Part d'emploi durable parmi les personnes en emploi 6 mois après l'inscription
Ensemble	43%	67%
Classe d'âge		
Moins de 25 ans	46%	61%
De 25 à 34 ans	46%	68%
De 35 à 49 ans	42%	71%
De 50 à 54 ans	38%	68%
55 ans et +	24%	72%
Sexe		
Homme	45%	65%
Femme	40%	70%
Qualification		
Ouvrier spécialisé	39%	61%
Ouvrier qualifié	46%	56%
Employé non qualifié	41%	63%
Employé qualifié	43%	66%
Technicien/Agent de maîtrise	44%	76%
Cadre	47%	84%
Passé professionnel		
Emploi régulier	46%	73%
Plusieurs emplois sans interruptions	48%	67%
Périodes d'activité-chômage	43%	63%
Travail bref ou occasionnel	38%	59%
Fin d'études	38%	61%
Jamais travaillé	24%	62%
Niveau de formation		
Bac + 5 et +	50%	83%
Bac +3 et Bac+4	46%	78%
Bac + 2	46%	72%
Bac	40%	67%
CEP/BEP/Bac pro	44%	61%
Niveau collège	33%	61%
Niveau primaire	27%	48%
Motif d'inscription		
Licenciement	44%	60%
Démission	48%	62%
Fin de CDD/mission d'intérim	38%	75%
Fin d'études et primo arrivant	49%	70%
Autre (fin de congé, formation...)	37%	68%

Encadré 1 : caractéristiques des inscrits en décembre 2018

La population des inscrits en décembre 2018 est plutôt jeune au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi : la part des moins de 35 ans est de 56% alors qu'elle est de 44% dans l'ensemble du stock des demandeurs d'emploi présents en fin de mois (DEFM) de décembre 2018. La part des hommes y est plus forte que celle observée à la même date dans la DEFM (51,7% contre 48,4%). Le niveau de scolarité est similaire à celui observé dans la DEFM : 45,6% des inscrits de décembre ont un niveau inférieur au bac (46,8% dans la DEFM). Le motif d'inscription sur les listes de Pôle emploi est très largement composé de cas de fins de contrat (37,9 %) et d'autres motifs (retour d'inactivité, fin de congés, formation, ...) (42,8 %), [cf. Tableau 3].

Tableau 2

CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN DÉCEMBRE 2018

Classe d'âge	
Moins de 25 ans	22,6%
25 34 ans	33,0%
35 49 ans	29,6%
50 54 ans	7,1%
55 ans et plus	7,7%
Niveau de formation	
Bac+5 ou +	8,1%
Bac+3 et bac+4	8,6%
Bac+2	13,0%
Bac	24,8%
CAP, BEP	29,2%
Niveau collège	6,9%
Niveau primaire	9,5%
Sexe	
Hommes	51,7%
Femmes	48,3%
Motifs d'inscription	
Licenciement	9,8%
Demission	3,2%
Fin de contrat ou d'activité non salariée	39,2%
Fin d etudes et primo arrivant	6,3%
Autre fin de conge, formation	41,5%

Sources : Fichier historique de Pôle emploi.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription.

Encadré 2 : Sources et méthodes

DÉFINITIONS

- . Taux de retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.
- . Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période

MESURES DE L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'accès à l'emploi d'un mois ou plus est produit avec les fichiers de Pôle emploi (fichier historique) et de l'Acoess-CCMSA (DPAE). Le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018 en France métropolitaine non présents le mois précédant l'inscription.

L'accès à l'emploi vise à repérer les reprises d'emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent l'inscription à Pôle Emploi. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent leur inscription les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- . avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- . être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- . être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- . avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).

L'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE présenté dans cette publication est mesuré avec les données déclaratives issues de l'enquête portant sur les inscrits à Pôle emploi. Les données sur l'accès à l'emploi durable sont issues de l'enquête « entrants », portant sur les inscrits de décembre 2018.

DESCRIPTION DE L'ENQUÊTE «ENTRANTS»

Les demandeurs d'emploi seront interrogés trois fois successivement. La première vague d'interrogation a eu lieu en juin 2019, une deuxième s'effectuera en décembre 2019 et la troisième en juin 2020. En juin 2019, 8000 personnes ont été interrogées

BASE DE SONDAGE

Un fichier spécifique regroupant l'ensemble des inscriptions en catégorie 1, 2 et 3 au cours du mois de décembre 2018 (en excluant les réinscriptions de moins d'1 mois) a été constitué à partir du FHS (Fichier Historique Statistique).

ECHANTILLONNAGE

L'objectif retenu pour obtenir une précision jugée satisfaisante des estimateurs et atténuer le phénomène d'attrition aux vagues ultérieures d'enquête est d'exploiter in fine un échantillon initial d'environ 8000 répondants. Un fichier d'environ 25 000 individus a été adressé à La voix du Client pour procéder à l'enquête. Il s'agit d'un échantillon équilibré selon les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi (âge, sexe, catégorie de demande, niveau de formation, motif d'inscription...)

REDRESSEMENT

Un redressement de type «calage sur marges » a été opéré en utilisant les variables retenues dans la stratification.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

